Web FRA

LA CROIX

www.la-croix.com

Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**
Audience : **1605841**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

6 Octobre 2026
Journalistes : **Sérène Nourrisson**
Nombre de mots : **1016**

Visualiser l'article

Comment les banques « vertes » luttent pour exister face aux géants du secteur



La néobanque Green-Got compte environ 160 000 utilisateurs. Green-Got

Green-Got, Hélios, Goodvest... De nombreuses banques se sont créées au début des années 2020 avec la promesse de décarboner notre épargne. Alors que la Semaine de la finance responsable se tient jusqu'au 11 octobre, zoom sur ces acteurs qui peinent à s'affranchir des banques traditionnelles qu'ils entendent pourtant bousculer.

Changer de banque pour changer le monde. Voilà l'ambition des entreprises de fintech dites « vertes », ces néobanques, pour la plupart de simples établissements de paiement, qui veulent décarboner la finance et secouer les traditionnelles Société générale et BNP Paribas, régulièrement épinglées pour leur soutien continu à l'expansion des énergies fossiles.

Sur le papier, la promesse est séduisante. Mais en pratique, peu sont celles qui réussissent à se développer dans un secteur bancaire hyperrégulé et compétitif. Green-Got, Helios, Goodvest et La Nef... Ces banques en ligne « vertes », nées au début des années 2020 - à l'exception de La Nef (1979) - se comptent sur les doigts d'une main.

Green-Got, leader sur le marché français

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Leader sur le marché français, Green-Got comptabilise près de 160 000 utilisateurs, soit plus du double de son principal concurrent Hélios (60 000 clients). Sa recette ? Assurer à ses clients que leur épargne ne financera pas des investissements nocifs pour la transition écologique. Prenons l'exemple d'une assurance-vie. C'est le placement financier préféré des Français : 20 millions de personnes y placent une partie de leur épargne, constituant une manne totale de 2 107 milliards d'euros, investis dans des entreprises.

Selon l'association Reclaim Finance, qui a analysé les contrats d'assurance-vie de 27 assureurs français, en s'attardant sur les fonds en unités de compte (UC) (c'est-à-dire placés sur les marchés financiers sur des actions ou obligations, plus risqués et spéculatifs que les fonds en euros), deux tiers des instruments analysés contiennent au moins un placement dans des entreprises développant des projets dans le pétrole, le gaz ou le charbon. Et ce, même pour les fonds étiquetés « durables » ou « responsables ». Tous, à l'exception de Green-Got et Goodvest. *« Ils sont les seuls à exclure le financement de l'expansion des énergies fossiles dans leur offre d'assurance-vie »,* souligne Julie Sansoucy, chargée de campagne à l'ONG Reclaim Finance.

Changer le système (bancaire) de l'intérieur

N'étant pas elle-même habilitée à mettre des produits d'investissement sur le marché, l'entreprise travaille en partenariat avec des sociétés de gestion. Pendant longtemps, elle a dû faire le tri entre les différents produits d'investissement proposés. Un travail minutieux : 99,6 % des fonds analysés par Green-Got ne permettent pas d'exclure totalement l'expansion des énergies fossiles . *« À chaque fois que Shell ou Total, qui financent de nouveaux puits de pétrole, étaient dans la liste, on excluait le fonds de notre offre »,* précise Maud Caillaux, cofondatrice de Green-Got.

Désormais, la fintech ne se contente plus de regarder le menu. Forte de ses 300 millions d'actifs (contre 9,4 milliards de dollars investis dans les hydrocarbures en 2025 par la Société générale , soit environ 8,39 milliards d'euros), Green-Got a atteint une taille *« critique »* qui lui permet de proposer ses propres produits d'investissement : *« On a créé deux fonds garantis zéro expansion fossile et zéro pesticide, 80 % des investissements de ces fonds étant fléchés vers des entreprises qui oeuvrent pour la transition, comme Alstom, qui certes émet du CO2 mais participe au développement d'une mobilité durable »* , précise Maud Caillaux. À noter que les 20 % restants sont tournés vers d'autres secteurs, comme le numérique, pour diversifier les investissements.

La dépendance des banques vertes aux banques traditionnelles

Problème : ces ambitions se heurtent à des freins réglementaires importants. L'entreprise a beau avoir désormais ses propres fonds d'investissement, elle ne peut pas stocker les dépôts sur les comptes courants de ses clients. Autrement dit, elle ne dispose pas de sa propre tirelire. Pour des questions de sécurité pour le consommateur, ces petits acteurs de la banque en ligne doivent s'associer à des banques traditionnelles.

« Ces nouvelles banques en ligne peuvent proposer des services de paiement, mais n'ont pas d'agrément bancaire de la Banque de France, ce qui les empêche de délivrer des crédits ou de proposer des produits d'épargne » , détaille Julie Sansoucy. De quoi limiter leur capacité d'action : sans agrément, Green-Got ne peut pas financer directement des entreprises de la transition par du crédit.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Pour Green-Got, c'est le Crédit Mutuel Arkéa, l'une des rares banques traditionnelles à ne pas financer les projets d'expansion des énergies fossiles, qui héberge les fonds de ses clients. Mais l'entreprise, qui compte 51 salariés, aimerait aujourd'hui obtenir son propre agrément pour grandir et prendre son indépendance vis-à-vis de sa banque partenaire.

« Lorsqu'on doit s'associer à une banque, on est en quelque sorte sous tutelle. Il peut être plus difficile de s'entendre sur nos choix de développement », raconte Léo Miranda, directeur marketing à La Nef (91 103 clients en 2025), qui raconte un *« long chemin de croix »* pour obtenir l'agrément. Aujourd'hui, La Nef, coopérative bancaire à destination des professionnels, est la seule banque verte à avoir obtenu le fameux sésame en 2024... quarante-cinq ans après sa création.

Une réglementation plus souple

Avec l'explosion des « néobanques », le secteur a toutefois beaucoup évolué ces dernières années. Depuis octobre 2025, la Banque centrale européenne ouvre la possibilité à ces acteurs d'héberger les fonds directement, sans avoir à s'associer à une banque traditionnelle. Une réforme poussée par l'essor de géants comme Revolut et ses 6 millions d'utilisateurs, et qui pourrait accélérer le développement de banques « vertes » en quête d'indépendance.

« Cela va nous permettre d'améliorer nos marges et donc d'ouvrir un compte gratuit, porte d'entrée pour conquérir le marché au-delà des personnes attachées à la transition », se réjouit Maud Caillaux. Il lui faudra désormais convaincre le régulateur de la solidité et de la robustesse de son modèle pour obtenir son agrément d'établissement de crédit et jouer ainsi dans la cour des grands.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.